



Conseil d'Administration
de la Régie Malouine de l'Eau

LUNDI 24 JUIN 2024
(Remplace la séance du 18 juin 2024 reportée par
manque de quorum)

N/Réf. : JP.VLS.83.06.2024

La réunion s'est tenue à 18h30 dans la salle de réunion de la Régie Malouine de l'Eau sous la présidence de Monsieur Guillaume PERRIN (Président)

Présents : M. Guillaume PERRIN (Président), Mme Anne-Katell LE ROUILLE (2^{ième} Vice-Présidente), M. Abel KINIE, M. Pascal FLAUX, Monsieur Gérard MAVIAN (UFC que Choisir).

Absents excusés : M. Serge BESSEICHE (Président Délégué), M. Florian BIGAUD (1^{ER} Vice-Président), Mme Céline ROCHE M. Olivier COMPAIN (4^{ième} Vice-Président), M. Christophe BASTIDE, M. Jean Francis RICHEU, M. Johann LEUX, M. Pierre LE FILLEUL (UDAF 35), Monsieur GRAVRAND (CLCV).

Assistaient également : M. PIERRARD, M. HAYS

Secrétaire de séance : M. Pascal FLAUX

1. **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Sur proposition de Monsieur Guillaume PERRIN, Monsieur Pascal FLAUX est désigné secrétaire de séance.

2. **ADOPTION DU PRECEDENT COMPTE RENDU**

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix le précédent compte-rendu : il n'y a pas d'observation.

Vote : Adopté à l'unanimité (4/4)

3. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALIT2 DU SERVICE 2023 (RPQS 2023)

Une convention a été signée avec le SMG 35 pour l'établissement du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable de la Régie.

Monsieur ISAMBERT du SMG 35, invité à présenter ce rapport, précise que ce rapport est établi avec les données transmises par la Régie et selon des indicateurs précis (rendement, pertes, vente d'eau, etc). Il indique également que ce rapport a plusieurs objectifs, la transparence d'une part et l'amélioration des connaissances d'autre part.

M. ISAMBERT présente les grandes lignes du RPQS 2023 de la RME et les points de comparaison avec les autres collectivités du département (RPQS 2023 joint aux convocations et disponible sur le site de la RME).

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix la prise d'acte du RPQS 2023.

Vote : Adoptée à l'unanimité (4/4)

Départ de Monsieur Abel KINIE

4. ADHESION A L'ASSOCIATION F.N.C.C.R (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) avec Saint Malo Agglomération

Monsieur Jocelyn PIERRARD indique que la Régie Malouine de l'Eau souhaite renouveler son adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (F.N.C.C.R). Il explique que cette association regroupe des élus responsables de l'organisation de services publics locaux et propose aux collectivités adhérentes, différents services :

- ↳ Veille juridique (suivi de nouveaux textes, loi, décrets, ...),
- ↳ Documentation permettant de suivre l'évolution dans les domaines de l'eau et de l'assainissement,
- ↳ Un site internet : avec mise en ligne de documents F.N.C.C.R
- ↳ Publication d'enquêtes sur le prix de l'eau
- ↳ Conseils juridiques

Monsieur Jocelyn PIERRARD précise que cette adhésion concerne les compétences Eau et Assainissement. Elle peut donc être commune à la Régie Malouine de l'Eau et à Saint Malo Agglomération.

Il est convenu avec SMA de répartir cette cotisation entre la RME (compétence eau sur SAINT-MALO) et SMA (compétence eau et assainissement sur les 18 communes du territoire), de la manière suivante :

Part RME (%) = $100 * (\text{nb d'habitants commune de Saint Malo} / \text{nb d'habitants SMA}) \times 0.5$

Part SMA (%) = $100 - \text{part RME}$

La cotisation annuelle est calculée en fonction du nombre d'habitants. La part RME était de 855,18 € pour l'année 2023.

SMA a délibéré le renouvellement de son adhésion le 11 avril 2024.

La part de la RME sera versée annuellement sur le budget Assainissement de Saint Malo Agglomération, après l'envoi par SMA d'un décompte auquel sera joint une copie de l'appel à cotisation émis par la FNCCR et réglée globalement à celle-ci par la Communauté d'Agglomération.

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix le renouvellement de l'adhésion à la FNCCR.

Vote : Adopté à l'unanimité (3/3)

5. Décision Modificative 1-2024

Monsieur Jocelyn PIERRARD précise que cette décision Modificative n'a pas d'incidence financière et qu'elle consiste à passer les dépenses des travaux en cours (Chap. 023, Art. 2315) en dépenses de travaux terminés (Chap. 021, Art. 21531) en vue de leur amortissement, pour un montant de 500 000 €.

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix cette décision modificative.

Vote : Adoptée à l'unanimité (3/3)

6. Admissions en Non-Valeur

Monsieur Jocelyn PIERRARD présente aux membres la liste des propositions d'admission en non-valeur.

Elles se chiffrent à un montant total de 18 076,45 € : 8 158,64 € HT pour l'eau potable et 9 917,81 € HT pour l'assainissement.

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix les admissions en non-valeur pour un montant total de 18 076,45 €.

Vote : Adoptées à l'unanimité (3/3)

7. Dégrèvements Warsmann

Monsieur Jocelyn PIERRARD présente aux membres la liste des dégrèvements Warsmann.

Le montant total des dégrèvements proposés est de **1 936,24 € HT** (514,73 HT pour l'eau potable et 1 421,51 € HT pour l'assainissement).

Monsieur Guillaume PERRIN soumet aux voix l'adoption de dégrèvements Warsmann pour un montant total de 1 936,24 €.

Vote : Adoptés à l'unanimité (3/3)

8. Informations diverses

➤ Travaux de renouvellement

La nouvelle canalisation en PEHD 450 entre Blanche Roche et Croix Désilles a été mise en service le **16 mai**.

Le débit d'alimentation de la Croix Désilles est désormais de 320 m³/h contre 220 précédemment.

Les réfections définitives seront terminées le **12 juin**.

Il restera la réfection de la piste cyclable au niveau d'Infinity, les marquages au sol (notamment rue de la Grassinai), la mise en sécurité du support de la conduite au niveau du pont du petit Paramé ainsi que les reprises d'espaces verts.

Travaux de renouvellement en cours :

- Rue René Godest et Enclos du moulin
- Secteur Grande rivière
- Rue Charles Fourné

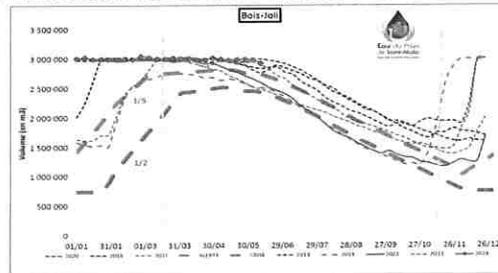
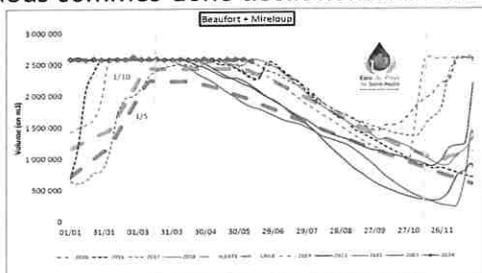
Travaux de renouvellement programmés :

- Rue du gros chêne
- Secteur Ville neuve/Ville Auray
- Fontaine aux pèlerins
- Rue Michel de la Bardelière

➤ Ressource en eau

Les barrages de Beaufort et du Bois Joli ne sont plus en débordement depuis quelques jours, ce qui arrive beaucoup plus tard dans la saison que ces dernières années.

Nous sommes donc actuellement dans une situation favorable au niveau de la ressource.



➤ Projet de réduction des pressions sur le réseau

EPSM et ses adhérents souhaitent réduire les consommations afin de préserver au mieux la ressource en eau et de prévenir les risques de pénurie.

Une des solutions pour arriver à cet objectif est la réduction des pressions sur les réseaux de distribution.

Ces modifications de pression devant se faire sans pour autant dégrader la qualité du service et la défense incendie, une étude préalable est nécessaire.

Il est envisagé de lancer une étude commune aux différents distributeurs du périmètre d'EPSM sur la base d'un CCTP rédigé par EPSM.

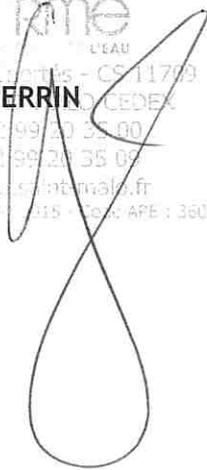
L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h00

Dates des prochaines réunions

- Mardi 22 octobre 2024 - 18h30
- Mardi 26 novembre 2024 - 18h30
- Mardi 10 décembre 2024 - 18h30

Le Président de la Régie Malouine de l'Eau,

Guillaume PERRIN



Logo of Régie Malouine de l'Eau (rme) and contact information:
Régie Malouine de l'Eau
Les Dunes - CS 11709
CEDEX
Tél : 02 99 20 35 00
Fax : 02 99 20 35 09
www.rme-malouine.fr
SIRET : 315 100 3600Z

Le secrétaire de Séance



Pascal ELAV X

